

## La Confirmation

### Où, quand et par qui ?

*Quelle est la place de la confirmation dans l'ensemble des sacrements d'initiation ? Et quel est le meilleur âge pour la recevoir ? Questions théologique et pastorale...*

#### **Ici aussi, il y a eu du changement...**

Jusqu'il y a peu, la pastorale de la confirmation ne posait guère de problème en nos régions. La tradition séculaire poursuivait son cours : le baptême tout proche de la naissance, la communion à 7 ans et la confirmation à 12. La catéchèse préparatoire était confiée à l'école ; la communauté scolaire passait avant la paroisse. Jadis d'ailleurs la première communion se faisait vers 12 ans ; c'est le pape Pie X qui a demandé de l'anticiper. La célébration de 12 ans s'est appelée « communion solennelle » ; on la nommerait mieux « profession de foi solennelle ».

Ces dernières années, la pastorale de la confirmation a profondément évolué. La catéchèse préparatoire est passée de l'école à la paroisse, où elle est généralement confiée à des catéchistes laïcs. Le prêtre y jouait jadis un rôle central ; actuellement, il remplit une fonction d'animation et de supervision. En de nombreux endroits, la profession de foi a disparu en tant que célébration particulière, et a été intégrée à la confirmation. Celle-ci en comporte d'ailleurs toujours une. Ailleurs, la pratique ancienne s'est maintenue. En de nombreux diocèses, la confirmation est célébrée avec la profession de foi, durant le temps pascal.

Tout ceci a eu des conséquences. Il a fallu plus de ministres pour pouvoir situer toutes les confirmations durant le temps pascal ; le rapport ancestral de ce sacrement avec l'évêque, en Occident, s'est estompé. Dans la plupart des cas, la confirmation a été confiée à des prêtres, le plus souvent à des collaborateurs directs de l'évêque, mais pas toujours. Et aujourd'hui, alors que le nombre de prêtres diminue, cette délégation au prêtre se fait de plus en plus difficile. Pendant sept dimanches, ces prêtres sont ainsi absents de leur propre communauté paroissiale. De plus, cette organisation exige de nombreux catéchistes, qui sont aujourd'hui plus difficiles à trouver et à former, d'autant plus que leur vie professionnelle et familiale leur laisse peu de temps libre pour la catéchèse. Il est clair aussi que l'on exige d'eux des dons pédagogiques de plus en plus grands, alors qu'ils n'ont pas toujours eu la formation

souhaitable pour accomplir pareille tâche.

#### **Orient et Occident ont pris leur propre chemin**

L'histoire et la théologie montrent que la confirmation se situe entre le baptême et la première communion. La succession normale de l'Antiquité – qui vaut toujours en Orient, et pour les baptêmes d'adultes – a été abandonnée en Occident. En fait, la confirmation doit être conférée peu de temps après le baptême ; elle en est l'accomplissement normal. L'Orient a bien compris cela, et il l'a maintenu.

En Occident, on a assez rapidement procédé autrement. Pourquoi ? On y a toujours accordé beaucoup d'importance au lien avec l'évêque, qui ne peut bien sûr pas être présent à tous les baptêmes d'enfants. Aussi la confirmation fut-elle postposée et conférée à plusieurs personnes à la fois. Des raisons catéchétiques et pastorales s'y ajoutèrent : une confirmation dans l'enfance ou l'adolescence offre plus de possibilités pour la catéchèse. Mais ceci n'est pas une réelle difficulté : si le baptême peut être reçu sans une prise de position consciente et libre, la confirmation peut l'être aussi. Pour conférer la grâce, Dieu n'est pas lié à notre degré de conscience.

#### **L'ordre normal de succession des sacrements d'initiation**

Théologiens et liturgistes se sont préoccupés depuis longtemps de manifester plus clairement l'unité des sacrements de l'initiation : baptême, confirmation et eucharistie. La *Constitution sur la liturgie* de Vatican II a d'ailleurs demandé qu'on progresse en ce sens, en théologie comme en pastorale.

Notre esprit analytique occidental est toujours plus enclin à distinguer qu'à unir. Nous avons facilement séparés les sacrements en célébrations différentes. Conséquences : en postposant la confirmation, on l'a séparée du baptême, et l'on s'est vu obligé de lui trouver une autre signification. On l'a donc considérée comme le sacrement de l'engagement : le confirmand est devenu un militant.

En Occident cependant, le lien avec l'évêque s'est maintenu jusqu'il y a peu, et il fut fortement souligné ; comme tête de l'Église locale, l'évêque manifeste plus clairement le lien avec l'Église. Être confirmé par l'évêque montre mieux que l'on est maintenant un membre accompli de l'Église

universelle. Le besoin actuel de nombreux ministres de la confirmation durant le temps pascal tend à obscurcir ce lien, ce qui est regrettable. Ne convient-il donc pas de regrouper les célébrations, ou de rompre avec la coutume de les situer toutes au temps pascal ?

Aux points de vue théologique et liturgique, l'unité des trois sacrements d'initiation est plus clairement exprimée lorsqu'ils sont célébrés en même temps ou se suivent rapidement, comme en Orient. Le baptême plonge la personne dans le mystère pascal du Christ : c'est la Pâque d'un chrétien. La confirmation confère l'Esprit : c'est sa Pentecôte. Et il est normal, pour quelqu'un qui est devenu chrétien, de participer sans tarder à l'Eucharistie - signe efficace de notre participation à sa passion, sa mort et sa résurrection - et à l'effusion de l'Esprit.

A l'objection selon laquelle on reçoit alors les trois sacrements à un âge inconscient, on peut répondre que si cela se fait pour l'un, cela peut se faire pour tous les trois. La gratuité de la grâce y est mise en valeur : Dieu ne nous attend pas pour nous manifester sa bonté. C'est le pilier de la doctrine de la justification : « nous sommes justifiés sans raison ».

Mais, dira-t-on, on perd alors de grandes occasions de catéchèse. On peut facilement répondre à cette objection que ces occasions existent indépendamment de la confirmation, et peuvent être liées à la profession de foi. De plus, on ne peut instrumentaliser les sacrements en les utilisant comme moyens de pression pour faire avaler les exigences de la confirmation. Les sacrements ont leur statut et ne peuvent être réduits à des occasions de catéchèse. Ceci n'empêche pas que des efforts catéchétiques puissent être demandés aux candidats à la confirmation. Mais le sacrement est un don gratuit de Dieu auquel tout chrétien a droit en vertu de son baptême. Les exigences ne peuvent pas être trop élevées, car tout baptême demande son achèvement.

Il est donc indéniable que l'argumentation en faveur de l'unité des trois sacrements tient la route et a grande valeur ; on peut difficilement lui faire des objections aux points de vue théologique et liturgique. Mais l'idéal théorique n'est pas toujours ce qui doit emporter la préférence pastorale.

### **Qu'en est-il en pastorale ?**

Ne faut-il pas tenir compte des développements historiques ? La pratique occidentale a des siècles derrière elle. Et aussi ses arguments.

Une modification rapide de l'ordre de succession

des sacrements de l'Initiation mettrait sens dessus dessous une pastorale séculaire, ce qui n'est sans doute pas souhaitable. Il y a de ces traditions ancrées depuis des générations dans les communautés locales, et qui sont même enracinées dans la vie courante et les habitudes familiales.

De plus, la tradition occidentale met le rôle de l'évêque en fort relief, ce qui n'est pas sans intérêt. Non parce cela offre à l'évêque l'occasion de visiter les communautés locales – ce qu'il peut faire par ailleurs – mais parce que l'enracinement ecclésial de la confirmation apparaît plus clairement. N'est-ce pas Pierre et Jean qui ont été voir les baptisés de Samarie, pour achever leur initiation grâce au don de l'Esprit ? Ce sceau ecclésial est moins apparent lorsque c'est un prêtre qui confirme.

Les possibilités de formation catéchétique offertes par la confirmation à 12 ans ne sont pas à sous-estimer, même s'il faut éviter que la confirmation soit utilisée pour garder les petits poissons qui veulent s'en aller. La confirmation porte le baptisé à maturité. Celle-ci est une réalité spirituelle – ni physique ni psychique ou intellectuelle – même s'il est clair qu'une connaissance plus profonde de la foi est bienvenue sans qu'elle soit pour autant trop exigeante. La première condition est la réceptivité au don de Dieu, et non la quantité de connaissances acquises.

Bref, tout bien pesé, c'est la pratique de l'unité des trois sacrements qui est la plus correcte. C'était la pratique ancienne, c'est toujours celle de l'Orient, et des baptêmes d'adultes. C'est aussi ce qui se fait en Italie, même si la confirmation ne suit pas immédiatement le baptême puisqu'elle est célébrée à sept ans. Mais l'ordre de succession est respecté. Le Concile lui aussi est allé dans cette direction en parlant des sacrements d'initiation. Le texte de la Constitution est même révolutionnaire, si l'on y pense. Mais il ne prédit pas une révolution pastorale.

Il va de soi qu'en ce domaine une décision particulière ne peut être prise par chaque paroisse. Il faut agir de concert, et non avant d'avoir évalué sérieusement les conséquences pastorales d'une éventuelle modification ; ou avant d'avoir imaginé une nouvelle pastorale de la confirmation qui perdrait les avantages du système actuel sans en gagner de nouveaux.

### **A quel âge confirmer ?**

Certains plaident aujourd'hui pour un âge plus avancé que douze ans. Ils insistent sur le fait que l'on ferait bien d'attendre avant de demander à des jeunes l'engagement si important de vivre en

chrétien conscient, a fortiori en chrétien engagé. Le groupe des confirmés de douze ans n'est-il pas trop grand ? N'est-il pas préférable de travailler avec une équipe de jeunes qui en veulent ? Les possibilités d'être confirmés sont d'ailleurs plus nombreuses. Et le petit groupe des candidats peut former une équipe de vrais chrétiens, persévérants. Les chances de persévérance dans la pratique religieuse ne seraient-elles pas plus grandes s'ils recevaient la confirmation plus tard ?

Ces arguments sont de valeur très inégale. Celui de la persévérance ne semble pas vérifié par l'expérience. L'important est de bien voir que s'il faut insister sur la préparation à la confirmation, on ne peut oublier que tout baptisé y a droit. De plus, cette maturation vers une confirmation retardée exige un grand nombre d'accompagnateurs fidèles et compétents, que l'on ne trouve pas en chaque communauté locale. Leur tâche s'avère difficile : ils ont affaire à de jeunes adultes. Si l'on n'est pas capable d'accompagner sur le plan catéchétique les jeunes entre 12 et 17 ans, il est préférable de ne pas postposer la confirmation. Une généralisation de cette pratique entraînerait d'ailleurs une diminution du nombre de confirmés, ce qui ne peut être un objectif puisque la confirmation est destinée à tout baptisé.

L'évolution historique de la confirmation, en nos régions, ne s'est pas produite sans raisons. N'est-il pas avéré qu'à 12 ans, l'enfant a atteint un certain équilibre ? Celui-ci étant rapidement troublé durant l'adolescence, cette période ne semble-t-elle pas peu appropriée pour y célébrer la confirmation ? A 12 ans, l'enfant fait aussi son premier choix pour les études. L'expérience séculaire, même si elle n'était guère raisonnée et théoriquement élaborée, a peut-être plus apporté à la pastorale de l'Église qu'on ne pourrait croire à première vue. Aussi vaut-il sans doute mieux garder les choses en l'état. Sauf exceptions, dans des communautés qui en ont les moyens. Mais en aucun cas, on ne peut refuser la confirmation à quelqu'un qui ne désire pas entrer dans cette nouvelle manière de voir.

L'expérience de l'Église devra encore montrer quel est le meilleur âge pour la confirmation, et quelle est sa meilleure place dans l'ensemble des sacrements d'initiation.

+ *Godfried Cardinal Danneels,*  
*Archevêque de Malines-Bruxelles*